ANNEXE 3 – Délégation de signature

KERWATT SAS

Mr Alain RENAUD
3 bis rue des Auvrays
35600 REDON
Président et représentant légal de la Sas KERWATT
Immatriculée au RCS de Rennes, n° 881 976 898
7, rue Saint Conwoïon – 35600 REDON

Je soussigné, Alain RENAUD, né le 14/02/1962 à Redon (35), représentant légal de la Sas KERWATT, et conformément à la décision prise par le Comité de Gestion de la Sas KERWATT le 21 mai 2026, **donne par la présente pouvoir à Mr Hugues THORE**, né le 12/12/1952 à PARIS 17^{E}, en qualité de membre du Comité de Gestion, afin qu'il puisse signer pour moi et en mon nom, les documents administratifs et commerciaux relatifs aux projets développés sur la commune de Questembert (56).

Ce pouvoir est confié à Mr Hugues THORE jusqu'à révocation de la part du ou de la Présidente de la Sas KERWATT.

Il est précisé que Mr Hugues THORE n'est pas autorisé à subdéléguer la présente délégation de signature car celle-ci lui a été déléguée nominativement en fonction de sa compétence.

Je m'engage à faire connaître toute limitation à cette délégation de signature, et conserve ma responsabilité pour les documents signés par le délégataire.

Fait à Redon, le 22 mai 2026, en 2 (deux) exemplaires originaux.

Signature du déléguant :
Mr Alain RENAUD

Signature du Délégataire :
Mr Hugues THORE

Annexes :
- Justificatif d'identité du délégant et du délégataire
- Extrait du registre des délibérations de la Sas KERWATT.